

# Projet de lofts Une usine à habiter à la rue des Crêtets

Avec les usines qui déménagent à la campagne, des locaux industriels se vident en ville; et parfois changent d'affectation comme cela se produira dans l'ex-usine Paolini, située rue des Crêtets 69. On y aménagera à terme neuf appartements, dont certains sur le principe du loft. Trois villas seront également construites dans une partie du jardin, sur la rue des Ormes.

Construit en 1914 par Jean Paolini (lire l'encadré), le premier bâtiment sis rue des Crêtets 69 liait déjà maison d'habitation et atelier. Par la suite, des locaux industriels s'y sont ajoutés, fonctionnels avant d'être esthétiques. Mais, au sud, arbres et verdure forment un charmant jardin, à l'ancienne.

«Il faut à tout prix sauver ce parc de verdure» a pensé d'emblée Lucien Willemin de Procity SA. C'est donc autour du

jardin, à vocation communautaire, qu'un nouvel aménagement des lieux a été pensé par l'architecte de Sareg SA, Laurent Rebstein. L'ensemble, bâtiment et terrain, a été acquis par Raffaello Radicchi auprès de l'hoirie Paolini.

Dans la maison de maître ancienne, on trouvera quatre appartements plutôt traditionnels et sur la partie est de l'usine, un appartement en attique. Mais pour le reste de l'espace, place aux lofts, dont deux seront «très purs» souligne enthousiasmé Lucien Willemin; l'architecture industrielle des lieux sera donc conservée au maximum et, mieux encore, mise en valeur

pour créer des espaces très ouverts, avec une belle lumière s'engouffrant par les grandes fenêtres.

Le même principe – souligner l'aspect industriel – s'appliquera à l'architecture extérieure et les façades seront épurées au maximum.

Et aussi trois villas

Sur le total des neuf appartements trouvant place dans ce bâtiment, sept ont trouvé rapidement preneurs. Comme le démontrait déjà la première expérience menée par Procity SA dans l'ancienne usine Lemrich, rue du Doubs 165, le style lofts a des adeptes!

Le beau jardin profitera aussi aux propriétaires des trois villas actuellement mises à l'enquête, qui seront construites sur la parcelle, côté rue des Ormes. Les promoteurs se sont contentés d'ériger ces trois maisons alors que le règlement autorisait un immeuble sur trois niveaux; cela afin de conserver au maximum l'espace vert.

«De plus la situation est idéale» commente le promoteur; proche du centre-ville, à proximité d'un collège (Les Gentianes), tout près de la piscine, les atouts sont nombreux; l'intérêt des acheteurs potentiels le confirme.

Irène Brossard

## Les patrons aussi habitaient leur usine

C'est donc en 1914 que l'industriel Jean Paolini a construit le premier bâtiment. «Il y avait déjà la connotation de villa et industrie liées», expliquent Jean-Marc et Jean-Jacques Paolini, deux des trois fils de Jean, qui se sont eux-mêmes installés là. Au début du siècle, on ne parlait certes pas de lofts mais les patrons habitaient déjà leur usine, du moins juste à côté «ce qui leur permettait de travailler des 5h du matin et jusqu'à la nuit, au moment où l'on arrêtait les fours».

Au fil des décennies, le bâtiment initial s'est modifié: en 1964, la partie ancienne a été rasée et reconstruite; en 1970, première extension; en

1980, deuxième extension. Le polissage et la bijouterie des débuts ont cédé la place à la fabrication de boîtes (1959-1960) puis aux fermoirs (1980). L'entreprise est entrée dans le groupe Richemont en 1989, et par le jeu des fusions, a été liée à Cristalor dès 1993; elle se consacre aujourd'hui à la fabrication de fermoirs.

Dans le cadre du regroupement des activités de VLG, les 120 employés quitteront les lieux à fin mars 2001, pour gagner des locaux plus fonctionnels. Le quartier y gagnera en calme et en encombrement de voitures, tout bénéfice pour les futurs habitants.

IBR



Sauvegarder le jardin: une priorité pour les promoteurs dans la transformation en habitations de l'ex-usine Paolini, rue des Crêtets 69. photo Galley

## BRÈVES

**Echange de savoirs** Le réseau d'échange de savoirs de La Chaux-de-Fonds reprend ses activités après la pause estivale. Première rencontre lundi 4 septembre à 20h à l'ASI Club, Vieux-Cimetière 5, arrêt de bus «Coop Etoile». Cette séance sera consacrée à l'organisation des offres et demandes. Les participants sont priés d'apporter des photocopies de leur mélodie préférée. Les réunions ont lieu régulièrement les premiers lundis de chaque mois à 20h. /comm-réd

PUBLICITÉ

**La Semeuse** Dans le cadre de l'exposition «100 ans de torréfaction de café», consacrée au centenaire La Semeuse, la visite de l'entreprise, prévue lundi 4 septembre, est complète. Une autre possibilité a été fixée au lundi 11 septembre, à 14h. Les places étant limitées, il est indispensable de s'inscrire au préalable auprès du Musée d'histoire, tél. 913 50 10. /lby

**Familles** Le Mouvement populaire des familles (MPF) organise, ce samedi, une «journée du cornet». Les membres et sympathisants du mouvement distribuent aux familles des cabas-tracts, à Métropole-Centre et aux Forges. Une manière de faire ses courses tout en véhiculant le message du MPF: les familles coûtent, certes, mais elles rapportent aussi. Au total, a calculé le MPF, les familles avec enfants consomment pour l'équivalent de 125 milliards de francs par an, soit près du tiers du Produit national brut. De ce constat découle les revendications sociales du MPF, dont notamment l'amélioration des allocations familiales. /comm-lby

## Musée paysan Huiles sur toile d'un artiste d'ici

Vernissage, hier soir, au Musée paysan. Le peintre Jean-Daniel Fankhauser, de La Cibourg, ne traque pas l'exotisme. Il trouve son inspiration – et son bonheur d'expression – tout près de chez nous. A parcourir l'exposition, le visiteur redécouvrira ses émotions de promeneur. Réinterprétées par le pinceau du peintre, voici, au détour d'un chemin, une ferme de La

Corbatière, une remise au Mont-Cornu, Les Petites-Crosettes sous la neige. Du Bas-Monsieur à Boinod, en passant par La Corbatière et Le Cerisier, les demeures paysannes constituent l'essentiel des sujets. Trois portraits de chats, toutefois, ainsi qu'une scène de poulailler, introduisent une note animalière bienvenue.

LBY



Jean-Daniel Fankhauser s'inspire des paysages des alentours. photo Galley

## DUO DU BANC

Il paraît que des spécialistes sont en train d'analyser une crotte trouvée dans la montagne pour savoir si c'est celle d'un loup ou pas!?

Ils pourraient aussi venir analyser celle qui est sur notre banc pour savoir s'il y a recrudescence ou pas de...



## En ville

Urgences

Entre jeudi soir 18h et hier même heure, les ambulanciers de la police locale sont intervenus à six reprises pour des malaises (trois fois avec le Smur); à noter que quatre de ces malaises sont survenus en l'espace de 16 minutes, entre 15h20 et 15h36!

A votre service

Pharmacie d'office: samedi et dimanche, pharmacie Bertallo, Léopold-Robert 39, samedi jusqu'à 19h30, dimanche de 10h à 12h30 et de 17h à 19h30; entre ces heures, appeler la police locale, tél. 913 10 17.

Turbinage

Doubs, usine du Châtelot. Samedi: 10h-18h, 1 turbine. Dimanche: 10h-18h, 1 turbine. Lundi: 9-10h, 1 turbine; 10h-14h, 2 turbines; 14h-15h, 1 turbine (sous réserve de modification). Répondeur: 032/913 41 36.

Contrôle des champignons

Le Service de l'hygiène contrôle les récoltes, samedi de 10h30 à 11h30 et dimanche de 19h à 20h au kiosque de la place du Marché.

Agenda

Aujourd'hui samedi

Citérama Au restaurant, tout en haut de la tour d'Espacité, match de boxe humoristique, sur un vrai ring, dès 21h.

Zones humides Rendez-vous à 8h, au Musée paysan, pour une visite guidée des zones humides voisines, par Marcel Jacquat, conservateur du Musée d'histoire naturelle.

Demain dimanche

Chrétiens Dans le cadre de la fête des Eglises chrétiennes du canton, rassemblement à Polyexpo: 10h, ouverture; 11h, Cécile et Jean-Noël Klingler (chanson); 12h, repas; 14h, Les Compagnons du Jourdain, 16h, célébration œcuménique; 17h, fin.

Musée d'histoire Causerie apéritif sur Les Eplatures, 10h30, animée par Jacques Béguin, ancien conseiller d'Etat, auteur de la plaquette de l'exposition.

Bravo à...

Yoan Endres, de La Sagne, qui a réussi son examen professionnel supérieur pour acheteurs, organisé par l'Association suisse pour l'approvisionnement et l'achat (ASAA) et placé sous l'égide de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. Comme les autres candidats, il était appelé à démontrer ses aptitudes dans 15 branches, ainsi qu'à présenter un travail de diplôme. Le certificat est aussi reconnu sur le plan international. /comm-réd